



Menuisier(ère) d'extérieur

Vous aimez travailler le bois ? Vous aimez fournir un travail de qualité ? Vous êtes fait(e) pour devenir menuisier(ère) d'extérieur. Votre mission ? Vous réalisez, ajustez et mettez en œuvre les fermetures et les menuiseries extérieures dans le cadre de nouvelles constructions et de rénovations.

Le métier

En tant que menuisier(ère) d'extérieur, vous utilisez différents matériaux tels que le bois, le PVC et l'aluminium afin de réaliser/réparer les menuiseries extérieures et autres éléments liés : châssis, volets (mécaniques), portes de garage, bardages, barrières, palissades, terrasses, vérandas,...

Un travail de réflexion

Pour effectuer les tâches d'un/une menuisier(ère) d'extérieur, vous devez pouvoir utiliser non seulement vos mains mais également votre tête. Avant la phase d'exécution, vous devez en effet prendre les mesures et ensuite interpréter les plans. Après la phase d'exécution, vous procédez aux contrôles de qualité.

La performance énergétique des bâtiments

Les évolutions réglementaires récentes en matière d'étanchéité et d'isolation des bâtiments exigent que le/la menuisier(ère) d'extérieur maîtrise de nouvelles compétences. Etant donné le fait que vous êtes de plus en plus sollicité pour les travaux d'isolation thermique, d'acoustique et d'étanchéité, vous êtes spécialisé dans la performance énergétique des bâtiments et êtes capable de conseiller vos clients pour ces thématiques. Vous devez être capable de prendre en compte les échanges thermiques dans les bâtiments et de concevoir des menuiseries énergiquement performantes.

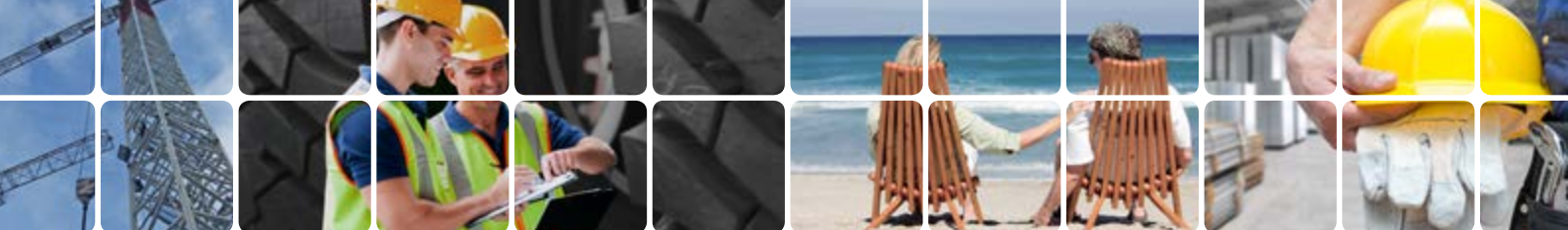
Un métier en toute sécurité

Le/la menuisier(ère) d'extérieur est exposé(e) au bruit sur le lieu de travail. Une protection auditive est donc nécessaire. Il/elle doit aussi se protéger de la poussière de bois au moyen d'un masque antipoussière adéquat. Les machines à bois présentent certains risques et sont donc contrôlées régulièrement et minutieusement.

Témoignage

« Quand je travaille, j'aime utiliser les différents matériaux afin de satisfaire le client. Je trouve que mon travail est très varié. Après avoir pris les mesures, je réfléchis à la manière dont je vais concevoir les différents éléments. Ensuite, je vais sur le chantier afin de placer les différentes structures. J'aime mon métier car c'est un métier de précision mais avec un résultat bien visible. Quand on installe des châssis sur une nouvelle construction par exemple, on contribue tant à l'aspect esthétique qu'à l'aspect fonctionnel. »

Serge • menuisier d'extérieur



UN TRAVAIL DANS LA CONSTRUCTION ?

RIEN QUE DES AVANTAGES !



Vous recevez non seulement un salaire attractif, et vous bénéficiez en outre d'une foule d'avantages supplémentaires :

- Des primes pour les travaux exceptionnels ou difficiles
- Une prime de chômage intempéries
- Une prime pour les aptitudes particulières
- Une prime annuelle de fidélité
- Une indemnité en cas d'empêchement de travailler à cause du gel, d'un chômage temporaire, d'une incapacité de travail, etc.
- De nouvelles possibilités de formation pour se recycler et progresser
- Un soutien financier lors d'un emprunt hypothécaire

LA RÉALITÉ DE LA CONSTRUCTION C'EST :

Une grande diversité

Le secteur propose un grand choix de métiers qui peuvent s'exercer dans des contextes très divers : de la rénovation résidentielle au vaste chantier de génie civil, en petite équipe ou au sein d'une grande entreprise, à l'intérieur ou à l'extérieur, de façon artisanale ou en recourant à l'utilisation des techniques les plus innovantes et des matériaux les plus révolutionnaires ... Les possibilités de trouver un métier et un environnement de travail adaptés à ses goûts et sa personnalité sont donc très nombreuses.

Un secteur particulièrement innovant

La capacité d'innovation du secteur se traduit par des multiples évolutions remarquables, révélatrices du potentiel d'adaptation des entreprises de construction face aux défis technologiques de l'avenir et aux obligations de résultat auxquelles elles sont soumises, en matière énergétique, par exemple. La construction, aujourd'hui, évolue quotidiennement

Des métiers dans l'air du temps

Les avancées permises par la recherche et le développement font qu'aujourd'hui, les métiers de la construction s'inscrivent dans l'air du temps. L'intégration du développement durable et du respect de l'environnement, dans le cadre des nouvelles réglementations européennes, en sont un exemple.

Vous êtes intéressé par ce métier ? Prenez contact avec votre bureau régional Constructiv !

Bureaux régionaux Constructiv de Wallonie et Bruxelles		
Brabant-Wallon et Namur	t 081 24 03 40 - f 081 24 03 48	bnl@constructiv.be
Bruxelles	t 02 209 67 62 - f 02 210 03 37	bru@constructiv.be
Hainaut	t 067 49 32 00 - f 067 49 32 09	ht@constructiv.be
Liège	t 04 221 56 60 - f 04 221 56 67	lg@constructiv.be
Luxembourg	t 061 24 04 70 - f 061 24 04 79	lux@constructiv.be